

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

93 N° 9 1971

L'interdisciplinarité dans l'action et la
réflexion pastorales (à suivre)

Marcel LEFEBVRE

p. 947 - 962

<https://www.nrt.be/es/articulos/l-interdisciplinarite-dans-l-action-et-la-reflexion-pastorales-a-suivre-1324>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'interdisciplinarité dans l'action et la réflexion pastorales *

La documentation concernant le problème de l'interdisciplinaire devient de plus en plus considérable¹. L'intérêt croissant suscité dans divers milieux pour les confrontations ou les dialogues dans lesquels se rencontrent des spécialistes de différentes disciplines se manifeste notamment dans des congrès interdisciplinaires, dans de vastes projets de recherche impliquant tout un éventail de spécialités, dans des équipes diversifiées de recherches subventionnées tantôt par des pouvoirs publics, tantôt par des sociétés privées². Est-ce à dire, cependant, que la qualité du travail que l'on fait correspond vraiment toujours aux prétentions que l'on manifeste en popularisant l'expression « recherche interdisciplinaire » ? Certains auteurs se sont permis d'en douter, en signalant avec humour que l'expression trône maintenant,

* Le présent article s'inscrit logiquement dans la suite des deux autres publiés antérieurement dans notre revue : *Vers une nouvelle problématique de la théologie pastorale*, dans *N.R.Th.*, 93 (1971) 29-50 ; *Théologie pastorale et agir ecclésial*, dans *N.R.Th.*, 93 (1971) 363-386.

1. Tout au long de notre exposé, nous ferons référence à plusieurs articles ou volumes collectifs portant sur l'interdisciplinaire et publiés dans les dix dernières années. Nous tenons, cependant, à signaler d'une manière spéciale quelques-uns des travaux qui nous paraissent les plus importants, du moins selon la perspective que nous avons adoptée : Pierre DE BIE, *La recherche orientée multidisciplinaire : introduction*, dans *Revue internationale des sciences sociales*, 20 (1968) 216-235. — Georges GUSDORF, *Projet de recherche interdisciplinaire dans les sciences humaines*, dans *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines*, Strasbourg, Faculté des Lettres, 1967, pp. 35-64. — Jean LADRIÈRE, *La démarche interdisciplinaire et le dialogue Eglise-Monde*, dans *Recherche interdisciplinaire et théologie* (Coll. *Cogitatio fidei*, 54), Paris, Cerf, 1970, pp. 45-64. — Margaret Elizabeth LUSZKI, *Interdisciplinary team research : methods and problems*, New-York, NY University Press, 1958 ; 355 p. — P. NAVILLE, *Le travail dans un groupe de recherche pluridisciplinaire*, dans *Revue de l'Enseignement supérieur*, 10 (Janv.-Juin 1965) 137-148. — Jean REMY, *The necessity of interdisciplinary research*, dans *Social Compass*, 16 (1969) 395-401. — Kenneth D. ROOSE, *Observations on interdisciplinary work in the social sciences*, dans *Interdisciplinary relationships in the social sciences*, Chicago, Aldine publ., 1969, pp. 323-327. — M. SHERIF, *Social psychology : problems and trends in interdisciplinary relationships*, dans *Psychology : a study of a science*, New-York, McGraw-Hill, 1963. Vol. 6, pp. 30-94. — M.S. and Carolyn SHERIF, *Interdisciplinary Coordination as a Validity Check : retrospect and prospects*, dans *Interdisciplinary relationships in the social sciences*, Chicago, Aldine Publ., 1969, pp. 3-20. — Heinz Eduard TÖDT, *La méthodologie de la coopération interdisciplinaire*, dans *Recherche Interdisciplinaire et théologie* (Coll. *Cogitatio fidei*, 54), Paris, Cerf, 1970, pp. 15-30.

2. Cfr Muzafer SHERIF, *Social psychology...* (cité note 1), p. 31.

avec quelques autres mots prestigieux, sur le piédestal des mots distingués³ : il s'agit là d'un honneur fort ambigu !

C'est précisément cette vogue de l'expression qui a amené Kenneth ROOSE à présenter une typologie des adeptes de l'interdisciplinaire. Nous croyons que cette typologie, malgré sa sévérité et son apparente intransigeance, mérite d'être retenue et de guider notre effort de discernement.

D'après mon expérience, ceux qui soutiennent le travail interdisciplinaire en sciences sociales peuvent se diviser en deux groupes. Le premier groupe est composé des personnes les plus efficaces, les mieux douées, les mieux préparées et les plus perspicaces que je connaisse ; il s'agit de personnes qui ressentent la convergence des disciplines et les multiples liens entre tous les problèmes des sciences sociales. Il me semble que ce groupe renferme, sans conteste, les esprits les plus créateurs et les plus avancés...

Par contre, voici maintenant le second groupe de ceux qui plaident en faveur du travail interdisciplinaire en sciences sociales et qui, je pense, ont tendance à considérer que la formation générale constitue une bonne issue pour leurs préoccupations interdisciplinaires. Je me sens beaucoup moins d'enthousiasme pour ce groupe, mais il est possible que j'interprète leurs intentions d'une manière un peu mesquine.

... C'est ce groupe, également, ... qui permet de justifier l'accusation selon laquelle les cours sur l'interdisciplinaire versent dans le dilettantisme⁴.

Il n'y a pas à se surprendre outre mesure de cette situation : ce sont toujours les mouvements ou les courants d'idées qui correspondent aux besoins fondamentaux d'une époque qui drainent, en même temps que les meilleures énergies, les appuis les plus équivoques. Il faut tout simplement exercer un sens critique averti, de façon à éviter la tentation de la coterie et de la superficialité ; il faut avoir le courage de ne pas se laisser entraîner trop facilement par le courant ou la mode de l'interdisciplinaire⁵.

3. Cfr M. S. and Carolyn SHERIF, *Interdisciplinary Coordination...* (cité note 1), p. 3. — « Le qualificatif *interdisciplinaire* est, de nos jours, un mot à la mode ; dès que vous parlez des problèmes de relations interdisciplinaires, vous vous signalez comme un homme de votre temps. Dans le jargon contemporain, l'expression *interdisciplinaire* est presque aussi prestigieuse que le mot *connaissable* (knowledgeable) ... ».

4. Kenneth D. ROOSE, *Observations on interdisciplinary work...* (cité note 1), pp. 323-324.

5. Cfr Margaret Elizabeth LUSZKI, *Interdisciplinary research...* (cité note 1), p. 13 : « A cause de la popularité actuelle de la recherche interdisciplinaire et de la tendance à s'y lancer sans une évaluation attentive du besoin réel, un participant a affirmé qu'il adoptait l'attitude suivante : dans tout problème de recherche, il faut prendre comme point de départ que ce problème n'est pas d'ordre interdisciplinaire et attendre de se faire prouver le contraire. Cela semble une manière heureuse de contre-balancer les excès de l'interdisciplinaire ».

Malgré cette mise en garde de principe, il nous a semblé que l'action et la réflexion pastorales pouvaient recevoir un nouvel éclairage, dans une perspective inter- ou multidisciplinaire. Nous savons pertinemment que des auteurs⁶ considèrent qu'une telle entreprise est presque fatalement vouée à l'échec. C'est pourquoi nous nous contentons de demander à nos lecteurs de suivre attentivement notre argumentation et de formuler, en fin de lecture, leur propre verdict : nous n'en appelons nullement à un acte de foi, mais à un discernement rationnel.

Le développement de notre recherche se fera tout naturellement en trois temps. En premier lieu, nous tâcherons de présenter, dans un état de question suffisamment complet, la problématique actuelle de l'interdisciplinarité. En deuxième lieu, nous nous interrogerons sur la signification et les réalisations de l'interdisciplinarité comme élément de mise en œuvre de l'action pastorale. En troisième lieu, nous nous demanderons s'il y a un rôle particulier de l'interdisciplinarité, au-delà de la *praxis*, au niveau de la réflexion sur l'agir ecclésial⁷.

I. — La problématique de l'interdisciplinarité

L'état de question que nous proposons ici ne peut se permettre d'aborder tous les différents problèmes posés par les relations de disciplines spécifiques ; nous demeurerons à un niveau encore assez général, en-deçà des questions particulières soulevées par les rapports entre sociologie et psychologie, droit et histoire, ethnologie et linguistique, etc. Devant les mises en cause de l'interdisciplinarité, il s'agit, avant tout, d'examiner la valeur des justifications qu'on invoque en sa faveur. Puis, il faut sûrement procéder à des clarifications de vocabulaire, de façon à éviter méprises et contresens.

6. Cfr notamment Jean-Pierre DECONCHY, *Du théorique au stratégique en psychosociologie des religions*, dans *Politique aujourd'hui*, 2 (1970) 48-49 : « Du point de vue intellectuel, il faut également comprendre combien l'idée même de travail interdisciplinaire est lourdement hypothéquée, lorsque la théologie est partie prenante d'un tel travail, voire instance organisatrice. D'une telle « interdisciplinarité », les sciences humaines ne peuvent retirer qu'une chose : la possibilité pratique de côtoyer leur objet de plus près ».

7. Certaines affirmations de Peter BERGER pourraient sembler mettre en doute une telle possibilité : « Les questions soulevées à l'intérieur du cadre de référence d'une discipline empirique (et je voudrais souligner très fort que la théorie sociologique se situe à l'intérieur d'un tel cadre de référence) ne sont pas susceptibles de recevoir des réponses qui viendraient d'une discipline non empirique et normative, extérieure donc à ce cadre de référence — ce procédé serait aussi inadmissible que le procédé inverse. Les questions soulevées par une théorie sociologique doivent trouver leur réponse en des termes qui tombent à l'intérieur de son propre univers de discours » — *La religion dans la conscience moderne* (Coll. Religion et sciences de l'homme), Paris, Centurion, 1971, pp. 272-273.

Chemin faisant, ces clarifications nous amèneront à distinguer un certain nombre de modalités de collaborations entre disciplines différentes. Nous ne taïrons pas pour autant les difficultés réelles et les exigences contraignantes d'un travail qui ambitionne de franchir les frontières classiques des disciplines. Cet examen nous conduira assez naturellement à présenter un certain nombre d'éléments d'une méthode du travail interdisciplinaire. Voilà donc exposé le plan que nous suivrons.

a) *Justifications de l'association entre les disciplines*

C'est sans doute le sentiment de la complexité des problèmes auxquels l'homme se trouve confronté aujourd'hui qui a constitué la première impulsion pour des projets de recherche qui débordent les cadres reçus des diverses disciplines scientifiques. Nous ne prétendons pas que la complexité des problèmes humains soit un fait nouveau, mais nous inclinons à penser que le sentiment et la perception de cette complexité surgissent avec une plus grande vigueur dans un monde qui s'est départi d'une attitude un peu globale dans son analyse des situations humaines. D'une manière qui pourrait paraître paradoxale, c'est précisément lorsque l'homme a isolé ou distingué un aspect de la réalité pour le connaître moins superficiellement, qu'il prend conscience de tout ce qu'il a mis entre parenthèses et qu'il est tenté de récupérer dans une collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines⁸.

Selon cette hypothèse, nous pouvons dire que ce sont les progrès rapides des différentes disciplines scientifiques qui ont provoqué le constat des limites de chacune des sciences et qui ont invité à un dépassement qui prendrait la forme de la collaboration. Ce souhait a été explicité d'une manière particulièrement insistante pour tout le domaine des sciences de l'homme.

La spécialisation est inévitable dans le domaine des sciences humaines, et l'on peut penser qu'elle se fera de plus en plus étroite avec le progrès des techniques et la multiplication des territoires offerts à la connaissance humaine. Il est donc normal qu'une pédagogie de la spécialisation forme des spécialistes de plus en plus spécialisés.

.....

Le remède serait de créer une nouvelle catégorie de chercheurs, *préposés à la synthèse*, et dont l'effort majeur, la raison d'être, serait de *créer une intelligence et une imagination interdisciplinaires*. L'unité de

8. Le Professeur Pierre DE BIE a présenté un certain nombre de facteurs qui déterminent les associations disciplinaires : *La recherche orientée multidisciplinaire...* (cité note 1), 225-226. — Ces propos ont été repris dans un article plus récent : *La recherche orientée*, dans *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, Paris - La Haye, Unesco - Mouton, 1970, T. I, pp. 717-718.

la science de l'homme serait chez eux un état d'esprit, et une orientation de la volonté, avant même de s'affirmer au niveau de la connaissance acquise⁹.

L'auteur va encore plus loin et prétend que l'orientation des sciences de l'homme dans le sens de la convergence interdisciplinaire est la seule voie qui puisse permettre aux sciences de l'homme de « devenir vraiment des sciences humaines »¹⁰. Au-delà de la fragmentation nécessaire dans laquelle se sont constituées les différentes spécialités, il faudrait retrouver, dans son unité, le domaine humain ; si le découpage est indispensable, une épistémologie de la convergence s'avère de plus en plus urgente¹¹. Bien sûr qu'il s'agit là d'une véritable conversion aussi bien épistémologique que méthodologique : « En somme, il s'agit de proposer une *connaissance du phénomène humain total* ; et celle-ci ne peut être obtenue que par la mise au point d'une *nouvelle méthodologie*, l'épistémologie de la dissociation cédant la place à une épistémologie de la convergence »¹².

Nous sommes tellement habitués à la diversité des disciplines qui nous permettent l'accès au réel en nous démasquant le caractère trompeur de notre sens commun ou de nos expériences immédiates, que nous ne remarquons plus les découpages dont elles ne peuvent faire l'économie pour nous présenter la réalité. Ce que nous offre chacune des sciences c'est toujours le réel, mais réduit à l'angle de vision particulier que telle ou telle discipline a adopté pour observer, représenter et expliquer cette réalité. La fragmentation de l'objet constitue à la fois l'explication de la pénétration du regard que possède la visée d'une discipline particulière, et aussi la raison de l'implacable réduction qu'elle entraîne. « Le sens de la démarche interdisciplinaire, c'est de reconstituer l'unité de l'objet que la fragmentation des méthodes morcelle inévitablement »¹³.

C'est de la même façon que Jean Piaget explique et justifie la montée de l'interdisciplinarité : il y décèle une réaction d'opposition à une forme de positivisme qui s'est mué en dogmatisme. « En effet, dans la mesure où, avec le positivisme, on limite le champ de ces

9. Georges GUSDORF, *Projet de recherche interdisciplinaire...* (cité note 1), pp. 38-39. — Cet article était paru antérieurement sous une forme légèrement différente ; nous référerons chaque fois aux deux éditions : *Pour une recherche interdisciplinaire*, dans *Diogène*, 42 (1963) 125-126.

10. Cfr *Ibid.*, pp. 35-36. Ou encore, dans *Diogène*, 42 (1963) 123.

11. Cfr *Ibid.*, pp. 42-43. Ou encore, dans *Diogène*, 42 (1963) 128-129.

12. *Ibid.*, p. 44. Ou encore, dans *Diogène*, 42 (1963) 129.

13. Jean LADRIÈRE, *La démarche interdisciplinaire...* (cité note 1), p. 59. — Cfr aussi Pierre DE BIE, *La recherche orientée*, dans *Tendances principales...* (cité note 8), p. 756 : « Toute vue monodisciplinaire étant en un certain sens partielle et limitée : de par la définition qu'elle donne d'un phénomène, de par les variables qu'elle retient, de par l'analyse qu'elle choisit, de par les conclusions auxquelles elle arrive ».

sciences à l'analyse des seuls observables, ... il va de soi que l'on est conduit à morceler le réel en un certain nombre de territoires plus ou moins séparés ou d'étages superposés, qui correspondent alors à des domaines bien délimités des diverses disciplines scientifiques... Il en résulte que se trouve ainsi exclue d'avance toute recherche interdisciplinaire, dont le principe même est contradictoire avec celui des frontières considérées comme naturelles, qui séparent les unes des autres les diverses catégories d'observables » ¹⁴.

Par ailleurs, dès que l'on essaie de dépasser les analyses plus ou moins réductrices d'un certain positivisme, on est amené à ce que Jean Piaget appelle les explications structurales. Pour le point qui nous préoccupe ici, ces explications comportent l'immense avantage d'élargir notre champ d'observation et de nous faire comprendre que le réel objectif est loin de coïncider parfaitement avec ce qui est observable par le moyen des instruments techniques et des méthodes d'une discipline particulière. La structure ou le système fait appel, en effet, au « substrat dynamique d'opérateurs et de transformations » qui n'est atteint qu'indirectement par nos techniques particulières. C'est donc à un renversement très profond de la méthode scientifique que le Professeur Piaget rattache la naissance et la justification de l'interdisciplinarité.

Rien ne nous contraint plus à morceler le réel en compartiments étanches ou en étages simplement superposés correspondant aux frontières apparentes de nos disciplines scientifiques et tout nous oblige au contraire à nous engager dans la recherche des interactions et des mécanismes communs. L'interdisciplinarité cesse ainsi d'être un luxe ou un produit d'occasion pour devenir la condition même du progrès des recherches. La fortune relativement récente des essais interdisciplinaires nous paraît donc due ... à une évolution interne des sciences sous la double influence des besoins de l'explication, ... et du caractère de plus en plus *structural* que prennent de tels modèles ¹⁵.

On doit ajouter, cependant, que l'impératif de cette nécessité d'une reconstitution, au-delà du découpage méthodologique des disciplines, pour retrouver l'unité du phénomène humain, a été ressentie d'une manière toute particulière dans les problèmes sociaux : qu'il s'agisse de la criminalité, de la jeunesse délinquante, du chômage, de la natalité, du phénomène de la vieillesse, etc. « Aussitôt qu'on se préoccupe d'éclairer par la recherche scientifique des problèmes sociaux concrets et donc nécessairement complexes, l'appel à plusieurs disciplines

14. Jean PIAGET, *L'épistémologie des relations interdisciplinaires*, Paris, 3 juillet 1970, pp. 1-2. — Il s'agit d'un texte ronéotypé préparé par le Professeur PIAGET en vue du séminaire sur la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité dans les universités (Nice, 7-12 septembre 1970).

15. *Ibid.*, p. 3.

scientifiques semble aller de soi. L'histoire de la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales offre une quantité d'exemples de recours à diverses disciplines, dans un effort concerté pour résoudre des problèmes sociaux »¹⁶.

Bien d'autres remarques pourraient sans doute être apportées ici, mais nous croyons avoir signalé les justifications les plus profondes de toute entreprise interdisciplinaire. C'est sur la base de ces données très générales que nous pouvons tenter maintenant d'apporter certaines clarifications au vocabulaire de l'interdisciplinarité.

b) *Clarifications du vocabulaire de l'interdisciplinarité*

On ne s'étonnera pas que le vocabulaire de l'interdisciplinarité ne soit pas encore parvenu à une certaine stabilité et que l'unité ne soit pas encore faite parmi les spécialistes quant à la signification des néologismes qui ont été créés : ce fait est parfaitement normal dans la phase initiale du développement d'un secteur nouveau. Dans les pages qui vont suivre, nous présenterons les définitions qui nous semblent les plus courantes et les plus judicieuses et nous exposerons les raisons de notre réticence par rapport aux autres terminologies.

Une première distinction semble s'imposer de plus en plus entre le multidisciplinaire et l'interdisciplinaire. D'une manière passablement générale, les auteurs tendent à employer le terme *multidisciplinaire* pour évoquer une juxtaposition, dans un travail donné, des ressources de plusieurs disciplines scientifiques, sans impliquer nécessairement une recherche d'équipe. « Le palier inférieur pourrait être nommé *multidisciplinaire* et se rencontre lorsque la solution d'un problème requiert les informations empruntées à deux ou plusieurs sciences ou secteurs de connaissance, mais sans que les disciplines mises à contribution par celle qui les utilise soient modifiées ou enrichies pour autant »¹⁷.

On retrouve le même principe de distinction dans les écrits du Prof. Pierre de Bie : pour lui aussi, ce qui caractérise l'interdisciplinaire c'est l'intensité des échanges entre spécialistes et le degré d'intégration réelle des disciplines dans un projet spécifique. « Ce qui fonde la distinction entre recherche multidisciplinaire et recherche interdisciplinaire, c'est que le caractère multidisciplinaire d'une recherche implique seulement l'appel aux spécialistes de deux ou plusieurs disciplines : il suffit, en un certain sens, qu'ils juxtaposent les résul-

16. Pierre DE BIE, *La recherche orientée multidisciplinaire...* (cité note 1), 223.

17. Jean PIAGET, *loc. cit.*, p. 13. — De son côté, Roger BASTIDE considère que la recherche multidisciplinaire est nécessairement faite en équipe, alors que la recherche interdisciplinaire peut être l'œuvre d'un seul individu. Nous croyons que cette position n'est pas très répandue. Cfr *Approche interdisciplinaire de la maladie mentale*, dans *Information sur les sciences sociales*, VI (4-1967) 38.

tats de leurs travaux ... La distinction entre la recherche multidisciplinaire et la recherche interdisciplinaire se fonde donc surtout sur le degré d'association entre les disciplines, lequel peut aller de la simple juxtaposition jusqu'à une intégration très poussée »¹⁸. Le Prof. Georges Gusdorf rejoint la même distinction en fixant les exigences de l'interdisciplinaire proprement dit au-delà d'une juxtaposition de monologues de spécialistes :

On ne doit pas entendre par connaissance interdisciplinaire, comme il arrive trop souvent, la juxtaposition de monologues de spécialistes, ou même de dialogue entre deux d'entre eux, appartenant à des disciplines voisines. L'espace interdisciplinaire est le champ unitaire de la connaissance... Il n'est pas constitué par l'addition de toutes les spécialités... Il se fonde sur la négation des frontières...¹⁹.

Ces dernières précisions nous amènent tout naturellement à définir maintenant l'interdisciplinaire. Nous suivrons encore Jean Piaget : « Nous réserverons au contraire le terme d'interdisciplinarité pour caractériser un second niveau où la collaboration entre disciplines diverses ou entre secteurs hétérogènes d'une même science conduit à des interactions proprement dites, c'est-à-dire à une certaine réciprocité dans les échanges, telle qu'il y ait au total enrichissement mutuel »²⁰. Cette définition de l'interdisciplinaire au sens strict est maintenant devenue assez communément admise chez les spécialistes²¹ ; Pierre de Bie fait remarquer, cependant, que l'opposition entre multidisciplinaire et interdisciplinaire n'est vraiment absolument nette que dans les cas extrêmes : dans les situations intermédiaires il sera difficile de trancher d'une manière absolue²².

D'aucuns ont utilisé le terme *pluridisciplinaire*. Pierre Naville l'emploie dans un sens général, sensiblement équivalent à l'acception que nous avons retenue pour *multidisciplinaire* ; il réserve le terme interdisciplinaire à une association beaucoup plus intégrée de différentes disciplines²³. Guy Michaud emploie *pluridisciplinaire* dans un sens

18. Pierre DE BIE, *La recherche orientée multidisciplinaire...* (cité note 1), 229. — On trouverait un point de vue semblable dans un article plus récent du même auteur : *La recherche orientée*, dans *Tendances principales...* (cité note 8), pp. 721-723.

19. Georges GUSDORF, *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines*, Strasbourg, Fac. des Lettres, 1967, p. 8.

20. Jean PIAGET, *loc. cit.*, p. 14.

21. Cfr Pierre DE BIE, *La recherche orientée multidisciplinaire...* (cité note 1), 229 : « Lorsqu'une recherche incorpore les résultats de plusieurs disciplines, lorsqu'elle leur emprunte des instruments et des techniques, mieux encore, lorsqu'elle fait usage de schèmes conceptuels et d'analyses qui se retrouvent dans plusieurs domaines du savoir, afin de les faire converger après les avoir comparés et jugés, nous nous trouvons devant une recherche interdisciplinaire ».

22. Cfr *Ibid.*, p. 230.

23. Pierre NAVILLE, *Le travail dans un groupe de recherche pluridisciplinaire*, dans *Revue de l'Enseignement supérieur*, 10 (janvier-juin 1965) 137-148.

également très voisin de celui que nous avons donné à *multidisciplinaire* ; il réserve ce dernier terme à une juxtaposition plus ou moins artificielle de disciplines diverses et entrevoit le risque de l'amateurisme dans l'application de ce qu'il appelle multidisciplinaire²⁴ : C'est là une opinion qui est particulière à cet auteur.

Tout récemment, Jean Piaget a créé un autre terme qui nous semble compléter la gradation amorcée par multidisciplinaire et interdisciplinaire ; il s'agit de *transdisciplinaire*. « Enfin à l'étape des relations interdisciplinaires, on peut espérer voir succéder une étape supérieure qui serait *transdisciplinaire*, qui ne se contenterait pas d'atteindre des interactions ou réciprocités entre recherches spécialisées, mais situerait ces liaisons à l'intérieur d'un système total, sans frontières stables entre les disciplines »²⁵. L'auteur précise toutefois qu'il s'agit d'une étape prévisible des associations disciplinaires plutôt que d'une réalité déjà présente.

Voilà donc ce qui nous apparaît comme la stabilisation relative du vocabulaire de l'interdisciplinarité à l'heure présente ; certes, tous les auteurs ne se conforment pas nécessairement aux significations que nous avons retenues, mais on décèle un mouvement d'uniformisation dans l'emploi de *multidisciplinaire* et d'*interdisciplinaire*. Ces deux grands niveaux de l'association des disciplines vont donner lieu à de nombreuses modalités de travail que nous allons maintenant tâcher de dégager.

c) Modalités des associations disciplinaires

La nature des disciplines en cause dans une association multi- ou interdisciplinaire va déjà donner naissance à des modalités différentes de collaboration : en effet, comme le fait remarquer Jean Piaget, la collaboration dans les sciences exactes ou naturelles diffère de l'association des sciences humaines pour des raisons beaucoup plus profondes que la simple antériorité temporelle de son développement²⁶. Les sciences naturelles se trouvent hiérarchisées à partir de l'ordre des échelles de phénomènes qu'elles interprètent, expliquent et représentent ; ce n'est pas le cas des sciences humaines. Il est clair qu'une telle dissimilitude de départ va entraîner des modalités très

24. Guy MICHAUD, *Note sur le concept d'interdisciplinaire*, Paris, 8 décembre 1969 ; 4 feuilles ronéotypées, en préparation du séminaire sur la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité dans les universités (Nice, 7-12 septembre 1970).

25. Jean PIAGET, *loc. cit.*, p. 17.

26. Cfr Jean PIAGET, *Problèmes généraux de la recherche interdisciplinaire et mécanismes communs, dans Tendances principales...* (cité note 8), p. 560. — On trouve une affirmation analogue chez le même auteur, quelques années plus tôt : *La psychologie, les relations interdisciplinaires et le système des sciences*, dans *Bulletin de psychologie*, 254 (1966) 242-243.

différentes dans le genre de collaboration qui va s'établir : interdisciplinarité entre sciences naturelles, interdisciplinarité entre sciences humaines, interdisciplinarité entre des sciences d'observation et des sciences normatives, voilà autant de modalités possibles d'une entreprise interdisciplinaire.

Ce ne sont d'ailleurs pas là les seules caractéristiques qui vont jouer un rôle dans la diversification des associations interdisciplinaires ; le degré d'intégration des disciplines suscite tout un éventail de modalités diverses. Dans un exposé d'un très grand intérêt, Margaret Luszki énumère douze degrés différents qu'elle répartit en sept niveaux, selon l'intensité de la participation à l'œuvre collective : véritable fusion où les chercheurs ne s'identifient plus par leur discipline d'appartenance ; approche par des voies différentes d'un objectif commun au groupe ; intégration formelle dans laquelle est maintenue la séparation des disciplines ; division du problème commun en sous-enquêtes que se répartissent les chercheurs de différentes disciplines ; collaboration non structurée à l'intérieur d'un problème général ; échange occasionnel d'informations sur un même problème général ; recherches indépendantes poursuivies en situation de proximité physique ²⁷.

Roger Bastide évoque lui aussi certaines modalités de l'association multidisciplinaire à partir du degré d'intégration des différentes disciplines. Il élabore une typologie des recherches multidisciplinaires dans le domaine des maladies mentales, qui distingue quatre degrés d'intégration : coexistence égalitaire des disciplines ; coexistence stratifiée ; intégration multidisciplinaire pratique ; intégration multidisciplinaire théorique ²⁸.

Les modalités d'associations disciplinaires dont nous avons parlé jusqu'ici étaient liées soit à la nature des disciplines en cause (sciences naturelles ou sciences humaines) soit au degré d'intégration de ces disciplines. Il existe d'autres diversifications de la collaboration des disciplines qui sont davantage fonction du travail interdisciplinaire ou multidisciplinaire lui-même.

L'association de différentes disciplines prendra un visage ou des modalités caractéristiques selon qu'elle se trouve polarisée par une action ou par une recherche théorique. Même si plusieurs projets impliquent de fait un certain ensemble de problèmes théoriques et des préoccupations liées plus directement à des décisions conduisant à une action à entreprendre, il reste qu'on peut et qu'on doit distinguer la recherche pure, la recherche appliquée et, entre les deux,

27. Cfr Margaret Elizabeth LUSZKI, *Interdisciplinary team research...* (cité note 1), pp. 107-137.

28. Cfr Roger BASTIDE, *loc. cit.*, 50-52.

la « recherche orientée »²⁹. La manière selon laquelle vont s'associer les disciplines en recherche pure et en recherche orientée sera différente.

La thérapie ou le service (dans le cadre de la santé mentale) est orientée vers le mieux-être de l'individu ; la recherche, de son côté, est finalisée par l'acquisition du savoir qui contribuera au mieux-être général. Les deux objectifs ne sont sans doute pas contradictoires, mais des conflits peuvent surgir lorsque les exigences de la recherche demandent de cesser le traitement d'un individu ou de faire quelque chose qui ne semble pas dans le meilleur intérêt de l'individu³⁰.

Dans l'exemple apporté ici, c'est directement un problème d'éthique professionnelle qui est en cause ; mais, derrière ce problème, on peut supposer tous les débats proprement méthodologiques qui se trouvent impliqués dans la polarisation d'une équipe vers des questions théoriques ou, au contraire, vers des problèmes qui débouchent sur des actions à entreprendre. La direction (i.e. le *leadership*) de la recherche, la flexibilité des échéances, le degré d'approfondissement des sous-questions, le style de la démarche, les interférences des valeurs, voilà autant d'éléments qui vont permettre de distinguer deux visages de la coopération interdisciplinaire : celui d'une collaboration en vue d'une tâche commune à réaliser et celui d'une association qui demeure au niveau de la réflexion³¹. Il ne s'agira pas pourtant de dissocier en les opposant ces deux fonctions de l'interdisciplinarité : la connaissance et la transformation du monde constituent les deux tâches complémentaires aussi bien d'une science particulière que de l'association des disciplines³².

Un grand nombre d'autres distinctions pourraient sans doute être apportées pour caractériser des modalités différentes de l'association des disciplines. Celles que nous avons évoquées avaient simplement pour objectif de sensibiliser à la variété des modèles possibles et de mettre en garde contre une conception univoque et stéréotypée de

29. C'est par ce terme de « recherche orientée » qu'on traduit les deux expressions anglaises qui ont le mérite d'être plus descriptives : *field-induced research*, *problem-focused research*. Cfr Pierre DE BIE, *La recherche orientée multidisciplinaire*, loc. cit., 217-223 ; IDEM, *La recherche orientée*, loc. cit., pp. 687-707.

30. Margaret Elizabeth LUSZKI, loc. cit., p. 89.

31. Dans un court article intitulé *Enjeu et signification de la recherche interdisciplinaire*, Jean MANSIR signale précisément que le colloque de Louvain (*Colloque sur la réflexion et la recherche interdisciplinaire comme modalité du dialogue Eglise-Monde*, 10-12 novembre 1967) a été dominé par les deux conférences des Prof. Heing Eduard TÖDT et Jean LADRIÈRE : le premier a développé son sujet dans la ligne de la tâche interdisciplinaire ou de l'action, tandis que le second a insisté sur la réflexion interdisciplinaire (*Bulletin du CIREC*, Paris, 1^{er} décembre 1967, texte ronéotypé, pp. 3-7).

32. Cfr René MAHEU, *Préface*, dans *Tendances principales...* (cité note 8), pp. XVIII-XIX.

l'interdisciplinaire qui constituerait une cible facile pour ses adversaires ou un sujet privilégié de caricature pour ses contempteurs. L'éventail de ces modalités de réalisation de l'interdisciplinarité nous laisse également soupçonner toutes les difficultés et les exigences d'une collaboration valable et valide entre des partenaires de différentes disciplines : c'est le problème que nous abordons maintenant.

d) *Difficultés et exigences des associations disciplinaires*

Il existe une première zone de difficultés rencontrées dans les associations disciplinaires : c'est la région des problèmes relatifs à tout travail en équipe. Il ne faut pas minimiser l'importance des difficultés d'ordre psychologique qui vont surgir dans un groupe de recherche et qui peuvent, à certains moments, compromettre la survie de l'équipe ou tout au moins l'efficacité de son travail ; les incompréhensions, les décharges d'agressivité, les sentiments de frustration, le vouloir exagéré d'auto-affirmation, la timidité excessive constituent des facteurs négatifs non négligeables pour une équipe de recherche multidisciplinaire ou interdisciplinaire. Il faut même être particulièrement vigilant pour démasquer l'existence de ces facteurs négatifs, liés aux relations interpersonnelles, cachés parfois sous les dehors trompeurs de difficultés d'ordre méthodologique : les hommes de science acquièrent une assez forte puissance de rationalisation !

La seconde zone de difficultés se trouve au cœur même du projet interdisciplinaire ou multidisciplinaire dans ce qu'il comporte de spécifique ; au-delà des problèmes inhérents à tous genres de rencontres interpersonnelles, les associations disciplinaires ont ceci de particulier : elles prétendent relever le défi d'un dialogue rigoureux qui s'élabore au-dessus des frontières de disciplines scientifiques qui ont déjà développé un langage très particularisé. « Le travail véritablement interdisciplinaire est fort ardu et sa réalisation est rare ; les associations multidisciplinaires les plus sûres s'ébauchent aux frontières de deux disciplines : même là, le dialogue entre spécialistes, demeure difficile et exige toute une éducation de part et d'autre pour ne pas rester superficiel »³³.

En effet, le défi des associations disciplinaires consiste en ce que cinq ou dix spécialistes formés à des disciplines différentes cherchent et trouvent un langage commun, s'entendant sur des conceptions initiales et une forme de démarche, acceptent le dépaysement des pro-

33. Pierre DE BIE, *La recherche orientée multidisciplinaire*, loc. cit., 232. — On retrouve le même texte dans l'article plus récent du même auteur : *La recherche orientée*, loc. cit., p. 757. — On retrouve la même idée chez les grands auteurs que nous avons consultés : cfr Jean PIAGET, *Classification des disciplines et connexions interdisciplinaires*, dans *Revue internationale de sciences sociales*, 16 (1964) 599 ; M. S. and Carolyn SHERIF, *Préface*, dans *Interdisciplinary relationships...* (cité note 1), p. XI.

blématiques différentes de la leur. Cela ne va pas de soi et c'est avec raison que les protagonistes de l'interdisciplinarité n'ont pas hésité à en souligner les grandes difficultés ³⁴.

Ces difficultés que nous venons d'énoncer laissent entrevoir deux exigences majeures de tout travail interdisciplinaire ou multidisciplinaire. Tout d'abord, il est essentiel que la collaboration puisse s'appuyer sur les fondements solides d'une très grande compétence de chacun dans sa propre discipline. Il est illusoire de penser que la collaboration puisse suppléer miraculeusement aux carences des uns et des autres ou même aux conséquences de l'état encore précaire de l'une ou l'autre des disciplines.

Les recherches interdisciplinaires ne se sont développées avec succès que parce qu'un certain nombre de disciplines scientifiques étaient assez assurées de leurs méthodes pour pouvoir confronter clairement leurs résultats avec ceux d'autres sciences ³⁵.

L'affirmation de cette exigence de rigueur et de compétence de la part de chacun des partenaires d'une association est vraiment une constante. « Dans une telle perspective, les chercheurs devraient s'efforcer de mettre en lumière les convergences et les recoupements entre départements de la connaissance qui, d'ordinaire, se développent indépendamment les uns des autres... Bien entendu, une compétence indiscutée dans un domaine intellectuel particulier resterait une exigence fondamentale » ³⁶.

Une seconde exigence doit également être mentionnée : la capacité pour chaque chercheur de reconnaître vraiment le caractère partiel ou aspectuel de sa propre discipline ; sans cette mentalité plus ou moins relativisante, il n'y a aucune chance d'en arriver à autre chose qu'à des confrontations de monologues. Cette capacité sera peut-être presque impossible si chacun des partenaires ne s'efforce pas de se familiariser quelque peu avec une discipline autre que la sienne.

Sans prétendre devenir spécialiste dans une deuxième discipline, le psychologue ou le sociologue doit s'intéresser aux développements scientifiques qui se sont produits dans des secteurs voisins de son propre

34. Cfr André ASTIER, *Dialogue Eglise-Monde et recherche interdisciplinaire*, dans *Recherche interdisciplinaire et théologie* (cité note 1), p. 88. — Voir aussi Georges GUSDORF, *Projet de recherche interdisciplinaire dans les sciences humaines*, dans *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines* (cité note 19), pp. 44-47.

35. Alain TOURAINE, *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1965, p. 8.

36. Georges GUSDORF, *Pour une recherche interdisciplinaire*, dans *Diogenes*, 42 (1963) 127. Ce texte a été reproduit avec de légères variantes dans le volume *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines*, loc. cit., p. 40. — Voir également Pierre DE BIE : *La recherche orientée*, loc. cit., p. 743 : « La recherche orientée multidisciplinaire se fonde, par définition, sur des recherches monodisciplinaires de qualité : elle suppose l'existence de sérieux développements dans le domaine des sciences... ».

champ de recherche, de manière à savoir où emprunter lorsqu'il aura besoin de données ou d'outils ³⁷.

Nous ne croyons pas nécessaire de développer davantage cette question des exigences de l'interdisciplinarité. Ces exigences apparaîtront plus concrètement dans la deuxième et la troisième partie de l'exposé ; de plus la présentation de certains éléments de méthode des associations disciplinaires nous obligera à préciser ce que nous venons de dire un peu trop globalement.

e) *Éléments de méthode des associations disciplinaires*

L'ampleur de l'éventail des différentes modalités d'associations disciplinaires empêche, au moins présentement, de parler d'une méthode unique qui devrait guider toute entreprise interdisciplinaire ou multidisciplinaire. Plutôt que de prétendre fallacieusement dégager la méthode de l'interdisciplinarité, nous proposerons un certain nombre d'éléments méthodologiques qui nous semblent s'imposer dans la plupart des modalités d'associations disciplinaires.

Dans tout genre d'associations disciplinaires, il est de première nécessité que l'on procède d'abord à des clarifications de vocabulaire ; autrement, on risque de bâtir le dialogue sur des malentendus, des équivoques, ou des imprécisions. Nous ne croyons pas, comme certains l'ont affirmé ³⁸, qu'il soit indispensable d'en arriver à une terminologie absolument unifiée : cette difficile ascèse appauvrirait considérablement la qualité des résultats du travail commun. Nous croyons plutôt qu'il est nécessaire et suffisant que chacun des partenaires comprenne les particularités du vocabulaire des autres et sache faire les transpositions qui s'imposent pour ne pas enfermer la pensée de ses collègues dans les schèmes et les significations du langage de sa propre spécialité.

Première pierre d'achoppement (du dialogue interdisciplinaire) : la conceptualisation initiale. L'expérience prouve qu'on a beaucoup de peine à acquérir les concepts des disciplines autres que la sienne (ceux de sa propre discipline aussi, d'ailleurs). Mais il y a nécessité absolue de franchir cet obstacle pour avancer ³⁹.

37. M. S. and Carolyn SHERIF, *loc. cit.*, p. X.

38. Cfr Roger BASTIDE, *Approche interdisciplinaire...* (cité note 17), 46. — L'auteur évoque les fluctuations du vocabulaire, même dans le cadre des spécialités d'une même discipline : « De là, un premier effort, indispensable, au niveau de chaque discipline, pour se constituer un langage commun... Le second effort, mais qui ne peut venir qu'après, sera de constituer un langage propre à la recherche multidisciplinaire. » — Voir aussi Georges GUSDORF, *Projet de recherche interdisciplinaire dans les sciences humaines*, *loc. cit.*, pp. 44-57 ; l'auteur a parfois des affirmations qui nous semblent discutables ou, à tout le moins, ambiguës : « La détermination d'une langue commune est la condition d'apparition d'un savoir nouveau » (p. 47).

39. André ASRIER, *loc. cit.*, p. 88. — Dans le même sens, François HOUTART,

Ensuite, on sera mis en face de l'établissement de la problématique : cette étape initiale de toute recherche prend un caractère tout à fait stratégique dans une recherche où collaborent plusieurs disciplines. En effet, c'est dès ce moment que risquent de se heurter ou de s'affronter les partenaires des différentes voies d'accès au réel ; une tendance assez naturelle fait qu'on est porté à survaloriser l'angle de vision offert par la discipline dont on est le spécialiste et à considérer que les autres disciplines apportent un complément non négligeable !... Le degré de participation relative de chacune des disciplines à la définition de la problématique variera beaucoup selon la modalité de la collaboration disciplinaire : dans bon nombre de recherches multidisciplinaires, une seule discipline dégage la problématique et engage les autres disciplines à s'inscrire dans un cadre défini ; dans les recherches multidisciplinaires liées à la santé mentale, la prépondérance de la médecine au niveau de la définition de la problématique est parfois mise en question ; dans des recherches proprement interdisciplinaires, on s'attendrait à ce que chaque discipline participe réellement à l'établissement de la problématique.

Vient ensuite la phase de la répartition des tâches de recherche et de la détermination d'un cheminement du travail. « Il faut donc qu'au préalable les règles de la division du travail soient bien connues et qu'une *leaderance* soit établie, non pour un chercheur déterminé, mais pour une des disciplines concourantes. Ainsi chacun se sait responsable d'un secteur de la recherche, tout en sachant qu'il peut compter à chaque instant sur la coopération de tous, le leader n'intervenant que pour que la coopération se fasse dans le sens de l'orientation de la recherche (telle qu'elle a été déterminée par le but poursuivi, d'un commun accord : thérapeutique, préventif, éducationnel, théorique) »⁴⁰.

Dans le cadre de cette répartition des tâches, il est important de signaler qu'il faudra en arriver, peut-être après certains tâtonnements, à fixer judicieusement quelles sont les étapes ou les secteurs de la recherche qui gagneront à être parcourus en équipe, tandis que d'autres points du projet seraient étudiés isolément. Faisant référence à une expérience concrète de mise en route d'une recherche interdisciplinaire, voici ce qu'écrit Margaret Luszki : « Nous avons réfléchi à l'usage de l'approche interdisciplinaire en relation avec les

Les thèmes débattus à Louvain, dans *Recherche interdisciplinaire et théologie* (cité note 1), p. 113 : « Le vocabulaire pose un grave problème dans les relations interdisciplinaires, soit parce qu'on ne dispose point des concepts nécessaires pour l'expression d'une pensée, soit parce qu'on utilise des vocables à significations diverses. Il est donc important de lever l'ambiguïté attachée à certains mots pour diminuer le *bruit* qui risque d'interférer durant la communication entre disciplines ».

40. Roger BASTIDE, *loc. cit.*, 42.

différentes phases d'un projet de recherche : formulation du problème, esquisse du projet, cueillette des données, analyse du matériel d'enquête, réévaluation du problème. Il est possible d'avoir l'interdisciplinarité à toutes ces étapes ou à l'une ou l'autre d'entre elles »⁴¹.

L'étape suivante de la recherche constitue un moment particulièrement crucial du travail interdisciplinaire ou multidisciplinaire : il s'agit de la mise en commun des données recueillies par les différents spécialistes soit isolément, soit en équipes. Qu'il s'agisse d'une recherche théorique ou d'une recherche orientée visant à établir un plan d'action, il sera souvent pénible d'obtenir que chacun des spécialistes accepte, dans la pratique, l'apport relatif et fragmentaire de sa propre discipline aux décisions finales ou aux conclusions de la recherche.

La collaboration interdisciplinaire requiert, par définition, des qualités non seulement de tolérance mutuelle, mais d'abnégation, d'effacement des individus au profit de la fonctionnalité du groupe, à la limite la volonté d'anonymat. Or la conception que l'Occident se fait, surtout depuis l'avènement du régime capitaliste, de la *propriété scientifique*, empêche cette volonté d'anonymat... Cette lutte des professions et ces conflits d'autorités s'exaspèrent encore plus dans les recherches orientées par les cas que dans la recherche théorique⁴².

Nous avons conscience de n'avoir que signalé au passage quelques-uns des éléments qui devraient plus tard s'élaborer en méthodologies spécifiques des différentes modalités d'associations disciplinaires. A leur manière, ces éléments ont illustré à la fois les difficultés et les exigences de toute entreprise interdisciplinaire.

Nous souhaitons enfin que l'ensemble de nos considérations sur la problématique de l'interdisciplinarité aient effacé tout doute qui aurait pu subsister quant à notre attitude en face des associations disciplinaires : nous nous refusons à considérer l'interdisciplinarité comme une panacée qui guérira tous nos maux. Nous hésitons à proclamer à la légère la nécessité de l'interdisciplinarité⁴³.

(à suivre)

Montréal 101 (Canada)

Université de Montréal
C.P. 6128

Marcel LEFEBVRE, prêtre
Faculté de théologie

41. Margaret Elizabeth LUSZKI, *loc. cit.*, p. 10.

42. Roger BASTIDE, *loc. cit.*, 43-44.

43. On lira, dans ce sens, un témoignage particulièrement éloquent : « Maints problèmes de recherche requièrent l'usage de concepts et même de méthodes qui transcendent le secteur particulier d'un chercheur. Cela n'implique pas nécessairement, cependant, que la recherche exige une équipe interdisciplinaire. Même lorsque le problème déborde effectivement les cadres d'une discipline, il est possible qu'il n'exige pas pour autant une équipe interdisciplinaire. Il peut être étudié par des chercheurs d'une discipline, pourvu qu'ils soient aptes à utiliser des connaissances puisées à un autre secteur que le leur ». — Margaret Elizabeth LUSZKI, *loc. cit.*, p. 10.